

Bulletin d'information De la commune

STE CROIX DE CADERLE



2005



Le Mot du Maire

Joyeux Noël

Les fêtes de fin d'année sont là.

Vous trouverez dans ce bulletin, les dernières informations sur le travail de la municipalité depuis le dernier bulletin.

Concernant les travaux en cours:

<u>Réfection de la place</u>: le dallage est pratiquement terminé. Il manque le sablage du puit, l'encadrement de la porte d'entrée de la mairie, la mise en place du point d'eau, du panneau « Mairie » et du point phone.

<u>L'adduction d'eau de la deuxième tranche de la commune</u>: Suite à la réunion de chantier du 8 décembre dernier, les travaux débuteront début janvier 2006 par la création de la piste d'accès au futur château d'eau et la pose des canalisations côtés STE CROIX. Une information complémentaire vous parviendra prochainement (accès, circulation, etc...)

<u>Réfection des façades de la chapelle :</u> Nous venons d'obtenir une subvention du Conseil Général du Gard représentant 35 % du projet. Concernant l'aide de la Région, un refus de financement vient de nous parvenir pour les travaux des façades et des murs d'enceintes.

Le conseil municipal travaille toujours sur l'élaboration de la <u>carte communale</u> et plusieurs réunions se dérouleront dès le mois de janvier 2006.

Les <u>abris containers</u> à ordures ménagères seront réalisés et mis en place par notre employé en janvier prochain.

L'entreprise Benoi interviendra le lundi 19 décembre prochain pour procéder à la vérification du bon fonctionnement et de la protection des compteurs d'eau.

Comme vous pourrez le lire dans le bulletin, nous vous attendons nombreux

le <u>17 décembre prochain à partir de 17 heures 30</u> pour la petite réception organisée à l'occasion de la remise des cadeaux et des colis.

De plus, le <u>7 janvier 2006 à 17 heures 30</u>, nous aurons le plaisir de vous accueillir pour vous présenter nos vœux pour 2006.

A toutes et à tous, bonnes et heureuses fêtes de fin d'année.

Bonnes Fêtes

Le Maire Edmond JULIEN



Mairie

Tel: 04.66.85.22.63

Fax: 04.66.85.33.73

Email: mairie-ste-croix30@wanadoo.fr

Ouverture secrétariat

Le mercredi de 14h30 à 16h30

Le Jeudi de 14h à 16h

Permanence du maire

Le jeudi de 14h à 16h

En cas d'urgence : Maire : 04.66.85.43.77

1ère adjointe : 04.66.85.29.77 2ème adjointe : 04.66.85.41.10

Permanences sociales Canton de Lasalle

À la Maison des Services Publics de LASALLE

Mardi de 9h à 11h sur rendez-vous

Jeudi de 14h à 16h sur rendez-vous

Avec Mme RETTIG, Assistante Sociale

Rendez-vous obligatoire au :

04.66.77.09.10 04.66.77.20.15

Secours: 112

Ce numéro peut vous sauver la vie. Vous avez un problème dans un endroit isolé (en randonnée, en cherchant des champignons..) et votre portable ne passe pas, appelez l e 112, ce numéro « PASSE » où que vous soyez.

URGENCE Pompiers:

18 St Jean du Gard

Gendarmerie : Lasalle 04.66.85.20.04 ou 17

SAMU: 15

Infos Mairie

En raison des congés annuels de la secrétaire

<u>Le secrétariat sera fermé</u>
du lundi 26 décembre 2005
au lundi 2 janvier 2006

LOCATION SALLE F. VOLPELIERE

> Pour les habitants de Ste Croix : 61 €

> Pour les intéressés habitant à l'extérieur de la

commune : 122 € > Caution : 230 €

Pour toute demande s'adresser à la mairie.



Ramassage Ordures ménagères

Par la communauté de communes Le lundi matin

Ramassage encombrants

Par la municipalité les 1er mercredi du mois.

Tri sélectif

Sur la route de Lasalle au lieu dit le « Col du Lièvre »

STOP Violence AGIR, c'est le DIRE

01.40.33.80.60 violence conjugale 08.00.05.95.95 viols 01.45.84.24.24 violences sexuelles au travail

Centre de Loisirs

Le centre de loisir est ouvert toute l'année, les mercredis et vacances scolaires. Le centre accueil les enfants de 4 ans à 12 ans.

Activités proposées durant les mois de Janvier - Février - Mars

Fresque retraçant les différentes périodes de l'histoire

Préparation des grosses têtes et des chars du carnaval





Ateliers d'écritures de chansons et musique

Mini camp à l'Aigoual

Pour les petits de 6 à 8 ans, du jeudi 23 au samedi 25 février. Balades, luges, visite de l'observatoire...

Tarif: 52 € par enfant tout compris.

Camp ski pour les 8—15 ans

Dans les Alpes

Du lundi 27 février au samedi 04 mars.

Tarif : 350 €



Pour tout renseignements, veuillez vous adresser à la mairie de LASALLE au 04.66.85.20.34

Ou joindre Le Directeur du Centre, M Ralem Chama au 06.74.92.15.82.



1. Les conseils Municipaux

Récapitulatif succinct des comptes rendus

CM du Vendredi 14 octobre 2005

Communauté de communes

<u>Compétence SPANC</u>: Compétence du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) transféré à la communauté de communes.

L'article 35.L de la Loi sur l'eau du 3 janvier 1992 impose aux communes de mettre en place et de gérer un service public d'assainissement non collectif. Ce service devra être en place au plus tard le 31 décembre 2005.

Ce service aura plusieurs missions:

- gérer l'annexe sanitaire des permis de construire, la bonne implantation et la bonne exécution des nouveaux ouvrages d'assainissement,
- Contrôler les ouvrages d'assainissement autonomes existant avec une visite tous les 4 ans,
- apporter son aide et son savoir faire lors de problèmes ponctuels et de conflits de voisinage. Le SATAA maintiendra son soutien sur les cas délicats mais ne va pas continuer à assumer l'ensemble des missions confiées au SPANC. Au final, chaque commune devrait donc créer un SPANC, avec un personnel disponible et formé, créer et gérer une redevance. ,Au moment de la création de la Communauté de communes, puis lors des réunions de la commission urbanisme, il est apparu qu'un SPANC communautaire serait la meilleure solution, de nombreuses communes ne pouvant ou ne souhaitant pas s'impliquer davantage dans ce service et dans cette nouvelle redevance. Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE à l'unanimité de transférer la compétence de prise en charge de la création et du fonctionnement du service public d'assainissement non collectif à la Communauté de communes Cévennes Garrigue.

Les comptes rendus sont affichés dans les panneaux d'informations à la suite de chaque conseils :

- place de la mairie
- Carrefour des pins
- Hameau des Mouzignels

ils sont également consultables au secrétariat de la mairie.



1. Les conseils Municipaux

Récapitulatif succinct des comptes rendus

<u>Plan Patrimoine Emploi</u>:

Financement des travaux de remise en état du Pont situé sur le chemin communal de la Route Royale. Ce chantier a été retenu par la Communauté de commune dans le cadre du Plan Patrimoine Emploi. La communauté de communes recevra des subventions de l'état (30%) et du Conseil Général du Gard (50 %) pour financer 80 % du montant des travaux. Le maire propose au conseil municipal de délibérer pour accepter que la commune prenne à sa charge 20 % restant du montant global (5 149.02 €) des travaux soit 1 029.80 € TTC. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, DECIDE d'accepter la prise en charge des 20 % du montant global des travaux concernant cette remise en état. Un courrier sera adressé à la communauté de communes en précisant que ces travaux deviennent particulièrement urgent.

Bourses aux enfants Dans le cadre d'une aide à l'activité périscolaire des enfants de la commune, le maire propose d'attribuer une bourse aux enfants domiciliés sur la commune durant toute l'année scolaire.

Le conseil municipal Considérant que les charges financières pour les familles dont les enfants sont en primaire et en maternelle sont moindres, Considérant que la mairie prend à sa charge 50% du prix du ticket repas de la cantine pour les primaires et les maternelles,

DECIDE Après discussion la répartition suivante :

Maternelle : 80 €/ enfant soit 1×80€ donc 80 €

Primaire: 130 € /enfant soit 6×130€ donc 780 €

Collège : 180 € /enfant soit 6×180€ donc 1 080 €

Lycée : 240 € /enfant soit 7x240€ donc 1 680€

La somme globale allouée s'élève à 3 620€.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

DECIDE à l'unanimité d'attribuer une bourse pour l'activité périscolaire aux enfants domiciliés sur la commune durant toute l'année scolaire d'un montant global de 3 620 € imputé au compte 6714 (bourses et prix) en dépenses de fonctionnement.



1. Les conseils Municipaux

Récapitulatif succinct des comptes rendus

Travaux

Financement de la Réfection des façades de la chapelle :

Demande de subvention auprès du Conseil Général du Gard: Une demande de financement a été déposée au Conseil Général du Gard en septembre 2004 concernant la rénovation des façades de la chapelle enregistrée au N° 328.2005.30. Un récépissé de dossier complet a été réceptionné en mairie le 03 janvier 2005. A ce jour il n' y a eu aucune réponse favorable. Sur proposition du maire le conseil municipal, après en avoir délibéré, DECIDE à l'unanimité de maintenir la demande de financement auprès du Conseil Général du Gard pour l'année 2006 au cas où l'attribution d'une aide financière ne serait pas acquise pour 2005.

Financement de la réfection des façades de la chapelle et des murs d'enceintes: Demande de subvention auprès du Conseil Régional Languedoc Roussillon. Une demande de financement a été déposée en septembre 2004 pour le programme 2005 concernant la rénovation des façades et des murs d'enceintes de la chapelle Romane enregistrée au N° 04014209. A ce jour aucune réponse n'a été formulée pour l'attribution d'une aide financière. Sur proposition du maire, le conseil municipal, après en avoir délibérer, DECIDE à l'unanimité de maintenir la demande de financement auprès du Conseil Régional Languedoc Roussillon pour l'année 2006 concernant les travaux de réfection de la façade de la chapelle et des murs d'enceintes au cas où celle-ci n'obtiendrait pas d'attribution pour 2005.

Financement de la deuxième tranche des fouilles de la chapelle :

La recherche de financement pour la deuxième tranche des fouilles dans la chapelle reste pour le moment sans résultat. Cependant un dossier de demande d'aide financière peut être redéposé pour le programme 2006 auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles. Le maire propose au conseil municipal de maintenir la demande déposée à la DRAC pour le programme 2006.



1. Les conseils Municipaux

Récapitulatif succinct des comptes rendus

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, DECIDE de maintenir le dossier d'aide financière pour effectuer les travaux de la deuxième tranche des fouilles à la chapelle et autorise le maire à trouver toutes les sources de financement nécessaires pour la réalisation de cette opération (notamment par le mécénat d'entreprises).

Syndicat d'Adduction d'Eau Potable de LASALLE: Le maire communique au conseil municipal les entreprises qui ont été retenues pour les travaux d'adduction d'eau de la seconde tranche par le Syndicat d'eau de Lasalle. IL indique que l'emplacement du château d'eau a été délimité sur le Pic de Montvaillant. Il demande aux conseillers de réfléchir pour le prochain conseil municipal à l'élection de deux délégués et deux suppléants pour siéger au Syndicat d'Adduction d'Eau Potable de LASALLE.

Commission travaux:

Aménagement du village: Suite à la commission travaux de ce jour le maire donne les différentes informations concernant les travaux en cours notamment l'aménagement du village. Il indique que la végétation autour du puits va être enlevée et que les pierres vont être sablées. Un point d'eau sera également installé en bordure du puits en remplacement de celui existant sur la place.

Pierre BOLLE indique qu'il serait souhaitable de retrouver un vrai puits, donc de faire enlever le béton qu'il y a à l'intérieur. Le conseil municipal après discussion indique qu'il sera intéressant de travailler sur cette question plus tard.

Le maire propose au conseil de faire enlever la cabine téléphonique et de mettre à la place un point phone qui sera accessible aux personnes handicapés.

Le conseil municipal, DECIDE à l'unanimité, d'accepter ces travaux dont le coût demandé par France Telecom s'élève à 1 621.06 € TTC. Le choix de l'emplacement définitif et de sa couverture (toiture avec charpente apparente) sera vu ultérieurement.



1. Les conseils Municipaux

Récapitulatif succinct des comptes rendus

Aménagement de la place du haut : Le maire informe le conseil que l'employé du service technique, a effectué le nettoyage et aménagé des banquettes. D'autres travaux vont être entrepris prochainement.

Questions diverses

Demande de subvention

Le collège Marceau Lapierre a fait la demande d'une aide financière « au nom des familles » pour un voyage organisé au mois d'avril 2005 à Paris. Après plusieurs relances et ayant à ce jour reçu toutes les informations concernant le bilan financier, le conseil municipal DE-CIDE à l'unanimité le versement de la somme de 55 € à la famille de l'élève concerné, JULIEN William, dans le cadre d'une aide financière pour un voyage scolaire.

Le collège La Galaberte à St Hippolyte du Fort a fait la demande d'une aide financière pour un voyage organisé en mars 2005 en Allemagne. Après plusieurs relances et ayant à ce jour reçu toutes les informations concernant le bilan financier, le conseil municipal DECIDE à l'unanimité le versement de la somme de $55 \in \hat{a}$ la famille de l'élève concerné, TREIBER Thomas, dans le cadre d'une aide financière pour un voyage scolaire.

Association « Les Amis du Temple » Le maire remercie l'association et les personnes qui participent à l'élaboration et la promotion des concerts, de grande qualité, organisés dans la chapelle. Il donne lecture des courriers de l'Association et fait part de sa demande d'aide financière à hauteur de 600 €.

Sur proposition du maire et après en avoir délibéré le conseil municipal, DECIDE à l'unanimité d'allouer une somme d'un montant de $600 \in A$ à l'Association « Les Amis du Temple ».



1. Les conseils Municipaux

Récapitulatif succinct des comptes rendus

Facturation d'eau potable de la commune pour 2005 : Le maire donne les informations suivantes : La facturation de l'eau pour 2005, a engendré 37 factures, il y a eu 1 606 m3 de consommé en 2004 et 2 257 M3 en 2005 soit une augmentation de 648 M3. Le problème de la protection contre le gel de la tête de forage est discuté, il est décidé de demander des informations aux entreprises concernées.

Le petit Pont de la Route Royale sur la commune de St Jean du Gard : Le maire indique aux conseillers que jeudi 20 octobre à 14h30, la mairie de St Jean du Gard a proposé une rencontre sur le terrain avec les responsables concernés. Christian DEJEAN indique qu'il est impératif d'insister sur le fait que cette architecture est exceptionnelle et particulière dans notre patrimoine, et qu'il est important de le remettre en l'état. Il est proposé que le Pays d'Accueil pourrait être présent lors de cette réunion.

TOUR DE TABLE

Ginette LAFONT déléguée à la commission ordures ménagères de la communauté de communes demande l'avis des conseillers suite à la distribution du document présentant le projet de règlement des Ordures Ménagères. L'ensemble du conseil, estime que ce texte est imprécis, confus, parfois contradictoire, qu'il nécessite plus de rigueur pour ne pas être attaquable lors de litiges, qu'il doit être consultable par tout redevable qui le demande, donc soumis à l'approbation de la plénière. Elle indique que la commission a déjà opté pour la modification du titre en « Arrêté réglementant l'enlèvement et le traitement des ordures ménagères et assimilés » que la définition des catégories est en cours et que le projet du règlement avait été rédigé à partir des réclamations faites lors de cette 1ère année de fonctionnement. Les remarques suivante ont pu être notées : celle de Monsieur BOLLE indiquant qu'il faudrait préciser la définition du « Foyer », celle de



1. Les conseils Municipaux

Récapitulatif succinct des comptes rendus

Monsieur DEJEAN indiquant sa défaveur envers le projet de la taxation des agriculteurs et celle de Monsieur CREMER indiquant l'imprécision de l'article traitant des propriétaires et des locataires. Ginette LAFONT transmettra les nombreuses remarques que le conseil a émises sur ce projet de règlement et sur les différentes catégories de redevables envisagés lors de la prochaine réunion de la commission.

Violette AURIOL déléguée à la commission petite enfance de la communauté de communes fait part au conseil municipal du contenu de la première réunion officielle. La discussion a porté sur les différents projets de règlement des crèches, sur le personnel, les conventions de cession des biens mobiliers et immobiliers. La question de l'entretien des locaux des différentes crèches reste pour l'instant en suspens.

Violette AURIOL, également, délégué à la communauté de communes de la commission culture indique que le travail sur la mise en place d'une coordination avec les mairies et les bibliothèques sont en cours. Elle précise que sur le territoire de la communauté de communes il y a 5 bibliothèques, 2 points lectures. La commune de Ste Croix n'est pas directement concernée car elle n'a aucun point de lecture ni de bibliothèque.

Christian DEJEAN délégué à la communauté de communes, informe qu'il y a eu une restructuration au niveau des vices président et des délégués, suite à l'élection de nouveaux élus à la mairie de St Hippolyte du Fort.

IL fait part au conseil municipal de la tenue d'une réunion autour de la coopérative castanéicole de Lasalle le 26 octobre à la mairie de Lasalle en présence de nombreuses structures (Conseil Régional, Conseil Général du Gard, Direction Départementale de l'Agriculture, Communauté de communes, Sous Préfecture du Vigan, et des maires de la communauté de communes).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée à 00 heures 20.

LES EVENEMENTS de la COMMUNE

1. Fête de Noël



Samedi 17 décembre à 17h30



Le maire et le conseil municipal ont le plaisir, comme chaque année, De vous inviter pour la remise des cadeaux aux plus jeunes Et des colis aux plus anciens.







Nous vous attendons, toutes et tous, salle Fernand VOLPELIERE, pour partager le verre de l'amitié.





2. We ux du maire

Samedi 7, Janvier 2005

à 17h30

A l'occasion de la nouvelle année
Le maire, Edmond JULIEN,
Mesdames et Messieurs
les conseillers municipaux,
Sont heureux de vous inviter pour vous
présenter leurs vœux et
partager le verre de l'amitié.





SALLE FERNAND VOLPELIERE

L

3. Travaux

Aménagement de la place F.Volpelière Et de l'accès à la chapelle

Les travaux avancent malgré la pluie qui fait prendre du retard mais qui était la bienvenue !

La ruelle est terminée ...





... le dallage de la place a commencé.



3. Travaux

Chemin du Campel et de La Fontanelle

L'élagage des arbres le long de la route du Campel et de la route de la Fontanelle a été fait durant la semaine du 14 novembre 2005.



Un panneau voie sans issue a été installé à l'entrée du chemin du Campel.



Source communale

Le nettoyage, de la source ainsi que des ses abords, a été fait par Loïc afin de préserver l'écoulement de la source dans des conditions optimum et de conserver ce lieu qui fait parti de l'histoire de la com-

mune.



3. Travaux

Adduction d'Eau Potable de la deuxième tranche de la commune



La municipalité et le Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable de LASALLE, après plusieurs rencontres avec les entreprises, ont le plaisir de vous annoncer que les travaux débuteront début janvier 2006.

Il sera fait en premier lieu la création de la piste afin d'accéder au futur château d'eau, ensuite la plate forme du château et les canalisations vers Ste Croix.

Le chantier devrait se terminer pour la fin d'année 2006. Ce projet a fait l'objet d'un travail long et fastidieux mais la volonté de la commune et du Syndicat a permis de concrétiser ce dossier.

Nous pouvons être satisfait de voir venir dans les mois qui viennent l'adduction d'eau de la deuxième tranche qui va apporter qualité, sécurité, développement et confort de la vie de tous.

Je remercie encore une fois toutes les personnes qui ont permis la réalisation de ce projet et celles qui travaillent encore dessus. Une lettre d'information vous parviendra prochainement afin de vous apporter toutes les informations nécessaires, notamment la fermeture des routes, etc...

Le Maire, Edmond JULIEN.



1. Tableau des maires

ROUSSARIER Pierre	1790—1799
ROUSSARIER Pierre (Fils)	1799—1832
THERON Pierre	1832—1837
VIALA Jean	1837—1848
FRAISSINET Jules	1848—1870
ALAZAUD Louis	1870—1881
LACOMBE Jules	1881—1896
PUECH Aimé	1896—1908
SOULIER Gustave	1908—1911
PUECH Aimé	1911—1925
COULON Albert	1925—1945
AURIOL Fernand	1945—1946
ROUSSEL André	1946—1959
VOLPELIERE Fernand	1959—1996
DERACHE Gabriel	1996—1998
Edmond JULIEN	1998—

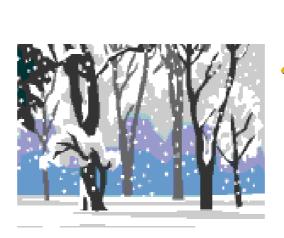


Tableau des Maires affiché dans la salle du conseil municipal



Le Maire et

le Conseil Municipal souhaitent à toutes et à tous de passer de bonnes fêtes De fin d'année.





Bulletin réalisé et édité par la mairie de Ste Croix de Caderle, avec l'aide de Monsieur le Maire et Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux.

